

Rapport de Contrôle de l'Autorité Concédante SDEEG

Service Public de Distribution d'Electricité
Année 2023

Le SDEEG, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, a signé son contrat de concession pour une durée de 30 ans avec Enedis et EDF, avec une prise d'effet au 1er janvier 2022.

Le syndicat a confié à ENEDIS, par le biais de ce contrat de concession, l'exercice de la mission de service public relative au développement et à l'exploitation du réseau de distribution HTA/BT ainsi que la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés à EDF, pour le compte des communes adhérentes.

Dans le cadre de son devoir de contrôle du délégataire, conformément à l'article L2224-31 du CGCT, le SDEEG a souhaité analyser la qualité de distribution de l'électricité, les investissements du concessionnaire, les produits et charges d'exploitation, la valorisation patrimoniale des biens ainsi les données clientèles de l'acheminement et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente.

L'objectif poursuivi est de disposer d'une photographie fiable, claire et exhaustive sur les thèmes évoqués ci-dessous.

1 – Les principales caractéristiques de la concession

Principales caractéristiques du service	2021	2022	2023
Nombre de communes du département	535	535	535
Nombre de communes du territoire concédé	279	279	279
▪ <i>Dont en zone Régime Urbain</i>	49	49	49
▪ <i>Dont en zone Electrification Rurale</i>	230	230	230
Population du territoire concédé	792 572	804 024	813 430
▪ <i>Dont en zone Régime Urbain</i>	509 068	517 228	523 856
▪ <i>Dont en zone en Régime Rural</i>	283 504	286 796	289 574
Nombre de consommateurs finals HTA et BT	465 311	472 508	478 424
Nombre de consommateurs BT aux TRV	255 095	268 453	264 661
Nombre de productions d'électricité raccordées	8 759	10 586	14 988

2 - Les ouvrages

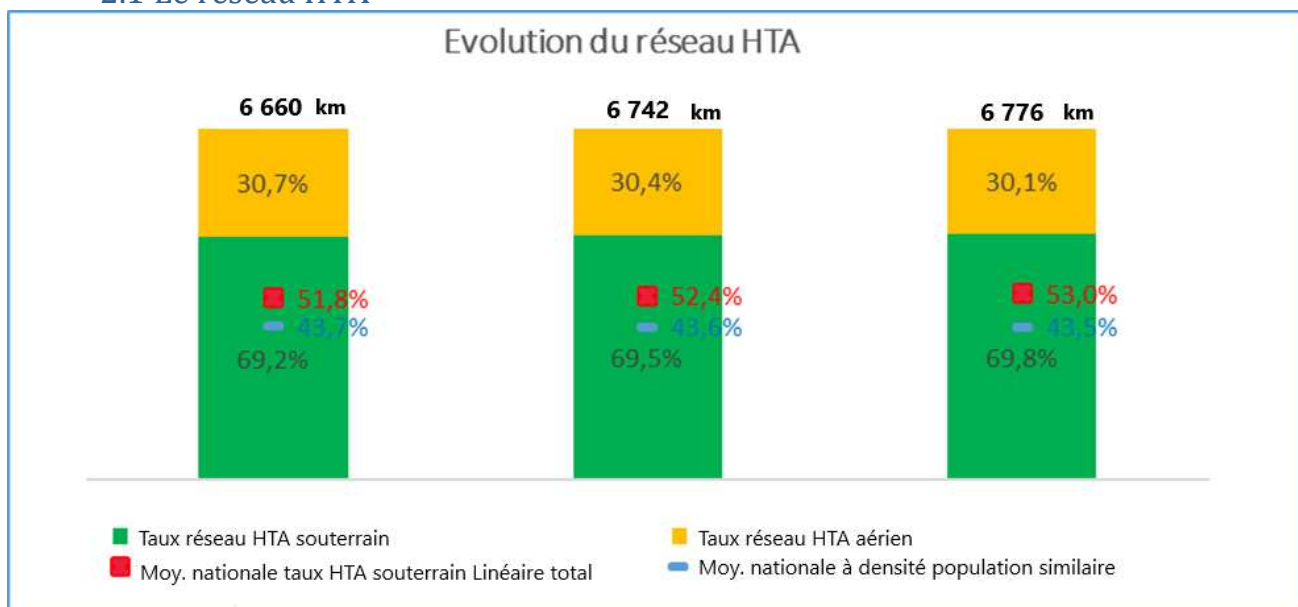
Au 31 décembre 2023, le patrimoine de la concession est composé de 6 776 km de ligne HTA (dont 4 730 km souterrain) et de 10 010 km de réseau BT (dont 4 960 km souterrain), soit une longueur totale du réseau de distribution électrique de 16 786 km.

9 887 postes de transformation permettent de transformer la HTA en BT.

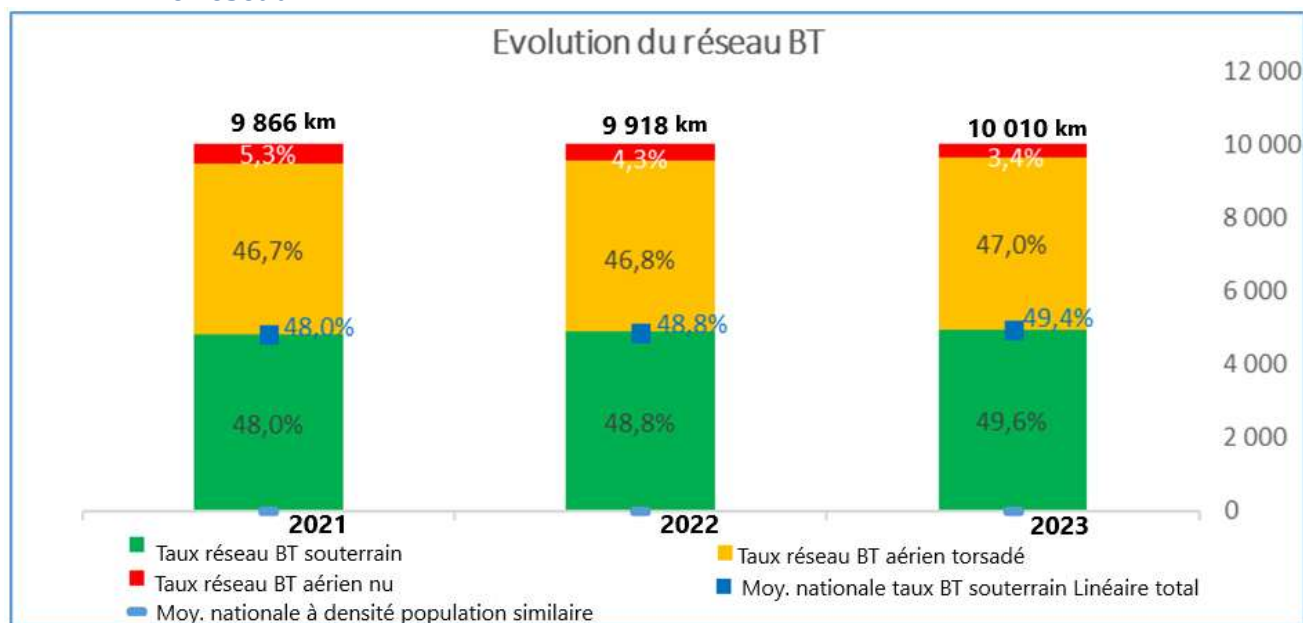
Concernant les lignes BT, 3% est en réseau aérien fils nus, 47% en torsadé et 50% en souterrain.

Les linéaires de technologies plus anciennes (fils nus, neutre périphérique, CPI) sont sensibles aux aléas climatiques ce qui perturbe la qualité de distribution et justifie une attention particulière, de la part du SDEEG.

2.1 Le réseau HTA



2.2 Le réseau BT

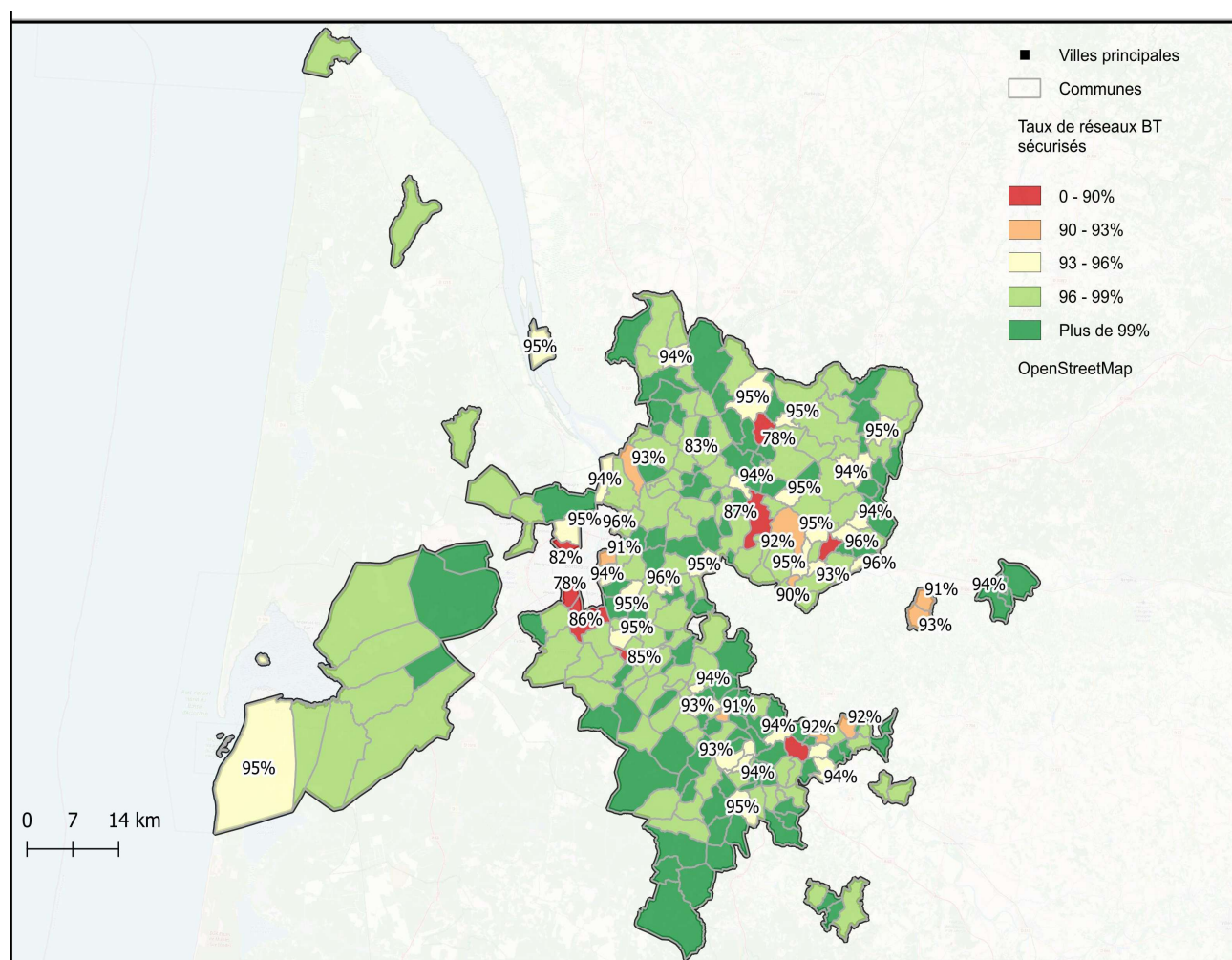


Typologie des réseaux BT – Régime Urbain	2021	2022	2023	Evolution (%)
Linéaire (km)	4 589,1	4 634,0	4 683,3	1.1%
Part des linéaires urbain/linéaire BT total (%)	46.5	46.7	46.8	0.1
▪ Dont aérien nu	274.5	255.8	240.9	-5.8
▪ Dont aérien torsadé	1 294.2	1 301.8	1 307.5	0.4
▪ Dont souterrain	3 020.4	3 076.4	3 134.9	1.9
Focus technologies incidentogènes	811.5	787.6	765.6	-2.8
Part des linéaires à tech. Incidnetogènes/linéaire BT urbain (%)	17.7	17.0	16.3	-3.8
Part de l'aérien nu par rapport au linéaire BT aérien (%)	17.5	16.4	15.6	-5.2
▪ Dont aérien nu	274.5	255.8	240.9	-5.8
▪ Faible section	49.5	44.2	39.4	-10.9
Part du CPI-NP par rapport au linéaire BT souterrain (%)	17.8	17.3	16.8	-3.1
▪ Dont souterrain câble à isolation papier imprégné (CPI)	222.0	222.4	219.6	-1.3
▪ Dont souterrain câble à isolation neutre périphérique (NP)	20.3	28.0	29.0	3.7
▪ Dont souterrain câble potentiellement CPI-NP (non datés)	294.7	281.3	276.1	-1.9

Typologie des réseaux BT – Régime Rural	2021	2022	2023	Evolution (%)
Linéaire (km)	5 277.1	5 284.1	5 326.7	0.8
Part des linéaires rural/linéaire BT total (%)	53.5	53.3	53.2	-0.1
▪ Dont aérien nu	251.8	174.2	104.2	-40.2
▪ Dont aérien torsadé	3 310.2	3 341.3	3 397.3	1.7
▪ Dont souterrain	1 715.1	1 768.6	1 825.2	3.2
Focus technologies incidentogènes	370.3	292.4	220.8	-24.5
Part des linéaires à tech. Incidentogènes/linéaire BT rural (%)	7.0	5.5	4.1	-25.1
Part de l'aérien nu par rapport au linéaire BT aérien (%)	7.1	5.0	3.0	-39.9
▪ Dont aérien nu	251.8	174.2	104.2	-40.2
▪ Faible section	132.7	91.8	53.0	-42.3
Part du CPI-NP par rapport au linéaire BT souterrain (%)	31.0	29.3	27.9	-4.6
▪ Dont souterrain câble à isolation papier imprégné (CPI)	20.4	20.2	19.2	-4.6
▪ Dont souterrain câble à isolation neutre périphérique (NP)	13.2	13.2	13.0	-1.2
▪ Dont souterrain câble potentiellement CPI-NP (non datés)	84.9	84.8	84.3	-0.5

Les réseaux avec des technologies incidentogènes diminuent régulièrement en Régime Urbain et en régime Rural. Il convient de noter que les fils nus BT en régime rural sont quasiment éradiqués. Ces travaux sont sous la maîtrise d'ouvrage du SDEEG. Ils sont subventionnés par le Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACE) à hauteur de 80%.

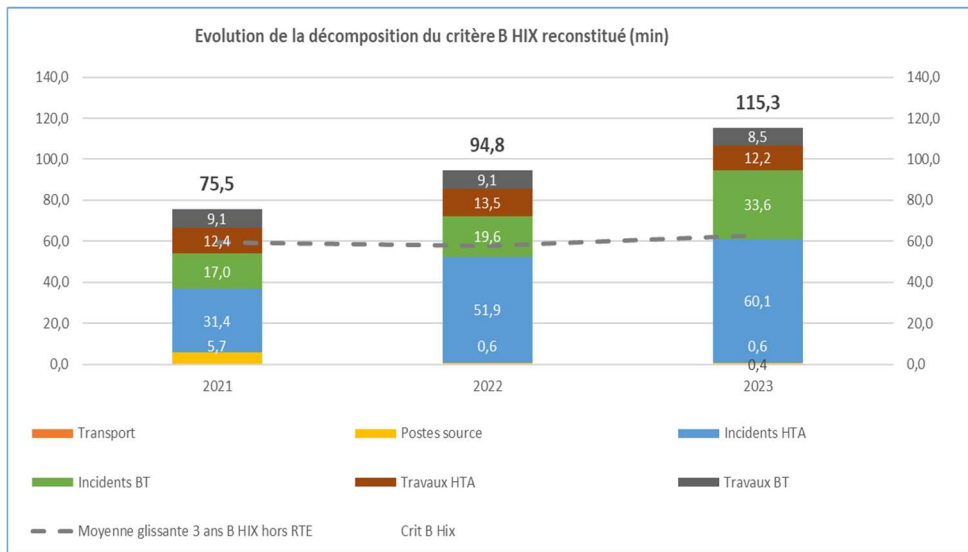
Focus sur le taux de réseaux BT sécurisés



3 - Continuité de fourniture

Le critère B HIX est en augmentation depuis 2021. Le critère B HIX est de 115.3 minutes en 2023 contre 94.8 minutes en 2022. Il est à noter que la moyenne nationale se situe à hauteur de 72.9 minutes.

- Plusieurs aléas climatiques sont venus perturber la qualité de fourniture du département de la Gironde en 2023. Le 10 mars, de nombreux incidents simultanés BT et HTA provoqués par une tempête ont privé 10 000 clients d'électricité. Le 20 octobre de nombreux incidents simultanés BT et HTA sont causés par une tempête, des chutes d'arbres et de branches et des vents violents. Au total, 7 326 clients ont été coupés. Enfin, la tempête Domingos des 4 et 5 novembre 2023 a provoqué de nombreux incidents BT et HTA en raison des vents violents et des chutes d'arbres et de branches sur le réseau. Au total, c'est près de 40 000 clients qui ont été privés d'électricité sur les deux jours de tempête sur la concession du SDEEG.
- Cela traduit le manque de résilience des ouvrages face à des aléas climatiques récurrents sur la concession, notamment le réseau HTA « responsable » de 60,1 mn en 2023 (+ 8 mn par rapport à 2022).
- Ces valeurs sont bien supérieures à l'ambition fixée au schéma directeur des investissements du contrat de concession visant à réduire le critère B incident au même niveau que la valeur moyenne observée à l'échelle nationale.



Durée moyenne de coupure par usager BT (min) - CRACs -	2021	2022	2023	Evolution (%)
Critère B toutes causes confondues (TCC)	76,4	107,6	117,1	9%
Critère B hors incidents exceptionnels (HIX)	75,4	94,8	115,3	22%
Dont origine réseau de transport RTE	0,0	0,1	0,4	300%
Dont incident sur réseau de distribution publique	54,0	72,1	94,2	31%
Dont incident poste source	5,7	0,6	0,6	0%
Dont incident réseau HTA	31,3	51,9	60,1	16%
Dont incident réseau BT	16,9	19,6	33,6	71%
Dont travaux sur le réseau de distribution publique	21,4	22,6	20,7	-8%
Dont travaux réseau HTA	12,4	13,5	12,2	-10%
Dont travaux réseau BT	9,0	9,1	8,5	-7%
Impact événements exceptionnels	1,0	12,8	1,8	-86%

Depuis la signature du contrat de concession, le SDEEG a saisi trois fois Enedis au titre du contrôle par rapport au résultat du critère B.

4 – Qualité de l'alimentation électrique

La tenue de tension du réseau HTA s'améliore fortement avec 7 départs en contrainte en 2023 contre 19 départs en 2022.

Le nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) est évalué par Enedis, à partir d'un calcul de méthode statistique dénommé Erable. Ce dernier a évolué en 2018 pour prendre en compte, dans le calcul, la croissance de la production décentralisée et le déploiement massif des compteurs communicants qui permettent d'affiner les estimations statistiques qui déterminent ces informations. On dénombre 4 051 CMA en 2023 contre 7 219 CMA en 2022, soit une baisse de 44 %. Le « Décret Qualité » est respecté avec, néanmoins, une disparité forte entre les zones rurales (Est Libournais et Langonnais) et les zones urbaines liée principalement à des longueurs de départs BT très élevées.

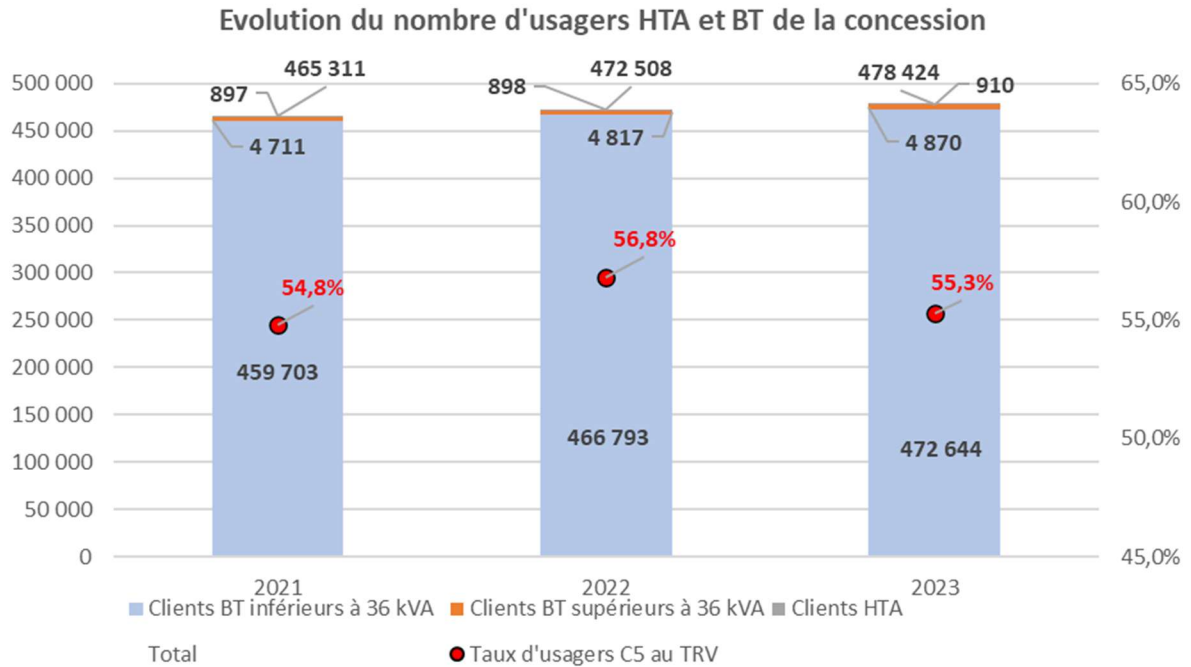
Evolution des départs BT en contrainte de tension ($DU/U > 10\%$) ou proches de l'être



Clients mal alimentés (CMA)	2021	2022	2023
Nombre de clients mal alimentés	7 690	7 219	4 051
- En zone urbaine	3 943	3 900	2 323
- En zone rurale	3 747	3 319	1 728
Taux de clients mal alimentés	1,7%	1,5%	0,9%
- En zone urbaine	1,3%	1,2%	0,7%
- En zone rurale	2,4%	2,1%	1,1%

5 – Les usagers

5.1 – Les contrats d'acheminement en soutirage



5.2 – Le compteur Linky

Avec l'achèvement du déploiement en masse des compteurs Linky fin 2021-2022, 2023 a été la première année d'une Nouvelle Politique de Relevé (NPR) mise en place par Enedis et la CRE.

Cette nouvelle approche vise à :

- Finaliser la pose des compteurs Linky sur le parc ancienne génération
- Assurer une bonne performance des compteurs anciens par demande d'auto-relevés en attente de leur remplacement par un compteur Linky.

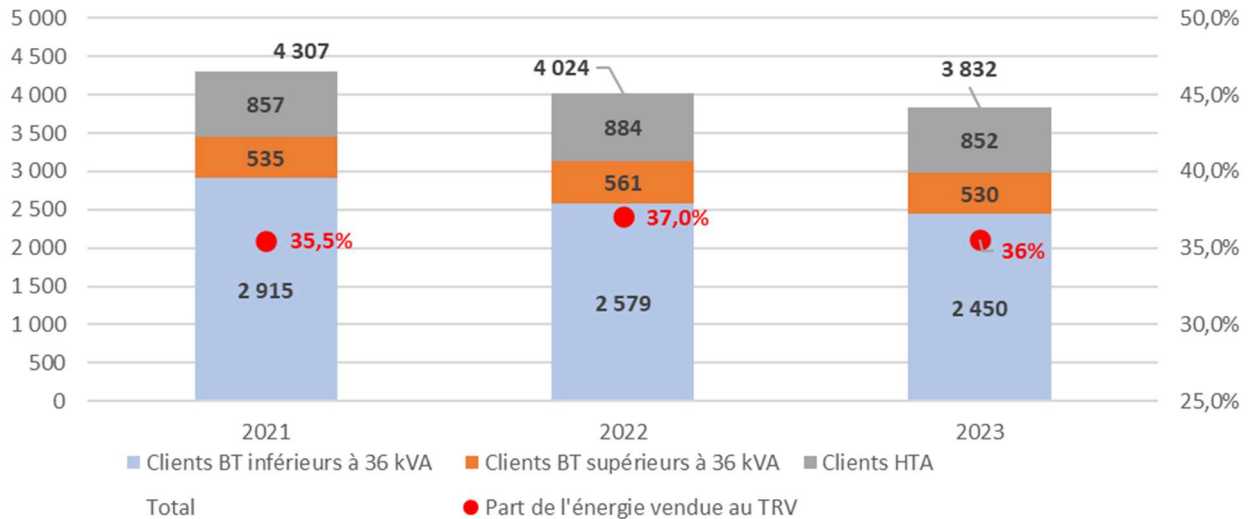
Cela conduira progressivement Enedis à facturer pour les relèves des compteurs non-Linky (hors impossibilité de pose).

A la fin 2023, Enedis arrive à un taux de PDL (Point de Livraison) équipés d'un compteur Linky à hauteur de 92.7%, soit 451 986 usagers. Il est à noter que ce taux est inférieur de 2 % par rapport à la moyenne nationale.

Par ailleurs, Enedis a enregistré que 6.3 % des usagers utilisent les services associés permettant la visualisation des données de consommation et/ou production.

5.3 – L'énergie acheminée en soutirage

Evolution des consommations des usagers de la concession (GWh)

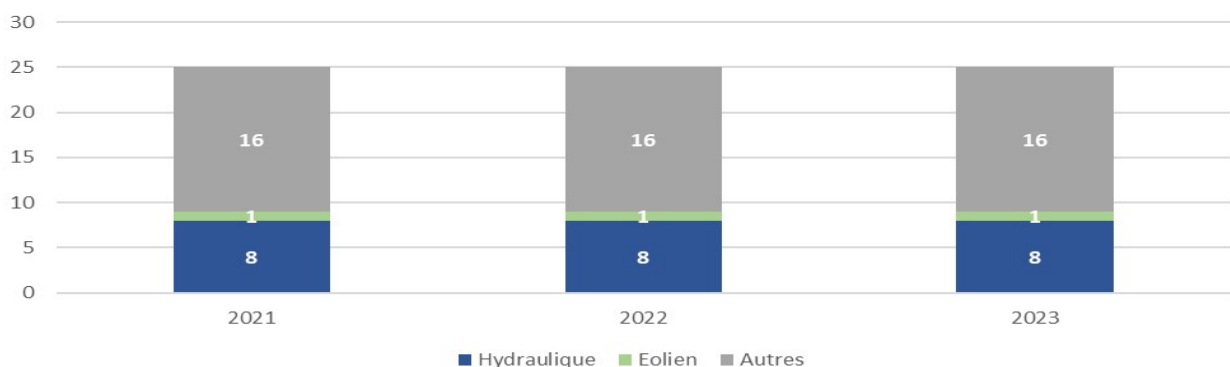


Le graphique ci-dessus montre que, depuis 2021, l'énergie consommée est en diminution. Cette situation est, essentiellement, due à l'augmentation des prix mais également à la sobriété énergétique. On observe le même schéma concernant la consommation de gaz.

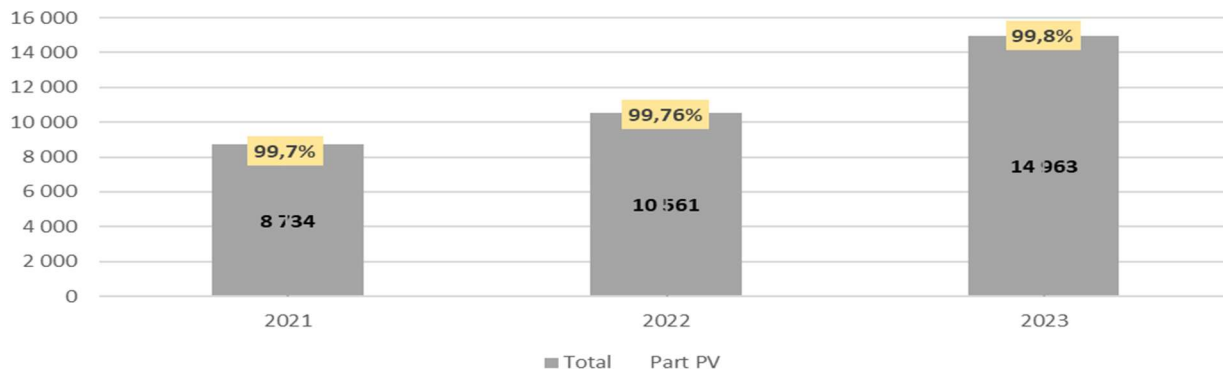
5.4 – Les centrales de production d'électricité raccordées au réseau

Le nombre d'installations de production d'électricité (14 988 sites raccordés) est très majoritairement dominé par les installations photovoltaïques à 99,8% du nombre total. La puissance des installations cumulée est également dominée par le photovoltaïque à 85,4 %, même s'il semble y avoir une part importante issue de cogénération biomasse ou gaz avec 13,7 % de la puissance installée répartie sur 16 installations. Il est à noter que les données communiquées par Enedis ne sont pas exhaustives (informations commercialement sensibles).

Evolution du nombre d'installations de production par type d'énergie (hors PV)



Evolution du nombre total d'installations de production et part du photovoltaïque



6 – L'entretien et la maintenance du réseau

L'élagage des réseaux permet une meilleure résistance aux aléas climatiques, notamment en Gironde où les lignes aériennes passent souvent en zones boisées.

La longueur totale traitée en 2023 est de 194 km de linéaires HTA et de 47 km de linéaires BT.

Pour le réseau HTA, la fréquence d'élagage retenue est de 3 ans et de 6 à 8 ans pour la BT.

